



National Defence

Défense nationale

Deputy Minister

Sous-ministre

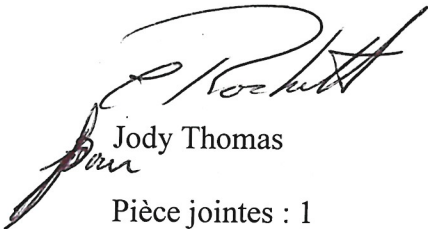
National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa, (Ontario)  
K1A 0K2

Président du Comité permanent des comptes publics  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Comme convenu dans la réponse du gouvernement au dixième Rapport du Comité permanent des comptes publics intitulé *Rapport 5, Les logements des Forces armées canadiennes, des Rapports de l'automne 2015 du vérificateur général du Canada*, la Défense nationale envoie sa réponse à la recommandation 3. Cette soumission répond à notre engagement de fournir une réponse au Comité d'ici le 31 décembre 2019.

Cordialement,



Jody Thomas

Pièce jointes : 1

Canada 

## Réponse au Comité permanent des comptes publics

### **Rapport 5 – Les logements des Forces armées canadiennes, Rapports du vérificateur général – Automne 2015**

#### **Recommandation 3**

*Que le ministère de la Défense nationale institutionnalise officiellement son engagement à élaborer son plan de gestion des logements à long terme d'ici au 31 décembre 2019, plutôt que de décharger cette responsabilité uniquement sur les titulaires de charge actuels. Ce plan devrait clairement indiquer le travail, le temps et les ressources nécessaires pour répondre aux nouveaux besoins opérationnels, et devrait être remis au Comité d'ici au 31 décembre 2019.*

#### **Contexte**

Dans la réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des comptes publics, la Défense nationale s'engageait à remettre au Comité un plan de gestion des logements à long terme d'ici le 31 décembre 2019. Cette échéance concordait à l'engagement dans le plan d'action de la direction de la Défense nationale d'avoir en place un plan de gestion des logements à long terme un an après la publication avant décembre 2018 d'une politique sur les logements révisée.

En mai 2019, la Défense nationale a mis le Comité au courant du processus de révision de la politique sur les logements, un processus qui consiste de trois éléments : l'examen des Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (le cadre législatif de la politique), la révision du document de politique lui-même, et la rédaction des Instructions sur les logements (pour donner aux Forces armées canadiennes des détails sur la mise en oeuvre). La Défense nationale note que le processus de révision est plus long que prévu en raison de la complexité associée à la modernisation et à la coordination de ces éléments.

Par conséquent, la Défense nationale a revu son échéance pour achever la politique sur les logements, pour la reporter de décembre 2018 à novembre 2020. Ainsi, ce report a retardé la remise d'un plan de gestion des logements à long terme, de décembre 2019 à décembre 2021.

#### **Progrès relatif au plan de gestion des locaux à long terme**

La Défense nationale continue de travailler aux trois éléments de la politique de manière à ce qu'ils concordent et s'appuient mutuellement. La politique servira à la fin à la préparation du plan de gestion des logements à long terme pour faire en sorte qu'il réponde aux besoins des Forces armées canadiennes.

Entre-temps, la Défense nationale analyse différentes parties de ce plan. Par exemple, elle mène une analyse détaillée des logements requis pour répondre aux besoins opérationnels établis en juin 2017 (des logements qui appuient les nouveaux membres,

l'instruction et le style de vie militaire unique). La Défense nationale prévoit qu'elle aura terminé cette analyse d'ici le printemps 2020.

La Défense nationale évalue aussi la demande en matière de logements, sa capacité de construire de nouvelles unités, les infrastructures dans les secteurs à construire possibles, et comment améliorer la qualité des logements militaires actuels de manière continue.

Grâce à ces travaux préliminaires, la Défense nationale pourra dresser un portrait clair du travail, du temps et des ressources nécessaires pour satisfaire à ses besoins opérationnels.

### **Les prochaines étapes**

Ces efforts continus feront en sorte que la Défense nationale améliore sa gestion des logements militaires dans le cadre d'efforts plus vastes liés à la politique de défense *Protection, Sécurité, Engagement*, afin de mieux soutenir les membres des FAC et leur famille.

Tel qu'elle s'est engagée dans les mises à jour de décembre 2018 et de mai 2019, la Défense nationale fournira au Comité la politique complète en trois parties sur les logements en novembre 2020. La Défense nationale s'engage à tenir le Comité à jour sur ses progrès relativement à la politique d'ici le 30 juin 2020.

La Défense nationale utilisera ensuite cette politique pour élaborer et mettre en oeuvre un plan de gestion des logements à long terme. La Défense nationale achèvera ce plan, et en remettra une copie au Comité d'ici le 31 décembre 2021.